

SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 Février 2018 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **5 093 189**, un actif net de D : **4 804 799** et un bénéfice de la période de D : **71 027**.

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 30 Juin 2020, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 stipule que les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur et dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le taux moyen du marché monétaire diminué

d'un point en pourcentage sont soumis à une retenue à la source définitive au taux de 35% au lieu de 20%. Cette mesure est entrée en vigueur à partir du 10 Juin 2020.

La SICAV « BH CAPITALISATION » a souscrit durant la période du 01/01 au 30/06/2020 à 25 Certificats de dépôts totalisant 12.500.000 dinars dont les intérêts ont été encaissés d'avance à la souscription ayant subi la retenue à la source au taux de 20%.

A la date du 30 Juin 2020 aucune régularisation n'a été opérée par la SICAV.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les disponibilités enregistrent au 30 Juin 2020, 23,05% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Juin 2020
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 401 474	3 152 931	3 077 215
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		236 220	224 398	231 343
b- Obligations et valeurs assimilées		3 165 254	2 928 533	2 845 872
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 690 605	1 444 258	1 651 946
a- Placements monétaires	3 - 2	516 873	-	-
b- Disponibilités		1 173 732	1 444 258	1 651 946
AC 3 - Créances d'exploitation		1 110	548	2 308
TOTAL ACTIF		5 093 189	4 597 737	4 731 469
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 3	9 421	11 038	8 168
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 4	278 969	238 369	244 797
TOTAL PASSIF		288 390	249 407	252 965
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 5	4 652 530	4 270 316	4 280 902
CP- 2 Sommes capitalisables		152 269	78 014	197 602
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs	3 - 6	-	-	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période		152 269	78 014	197 602
ACTIF NET		4 804 799	4 348 330	4 478 504
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 093 189	4 597 737	4 731 469

(*) : Les sommes capitalisables des exercices antérieurs ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2020 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2020
(Unité en TND)

	Notes	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2020	31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	77 001	115 303	52 239	91 638	202 693
a- Dividendes		23 985	23 985	11 586	11 586	11 586
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		53 016	91 318	40 653	80 052	191 107
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	27 114	63 039	8 614	11 553	49 883
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		104 115	178 342	60 853	103 191	252 576
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	8 283	16 248	7 553	14 645	30 544
REVENU NET DES PLACEMENTS		95 832	162 094	53 300	88 546	222 032
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	5 626	11 346	5 266	10 463	21 523
RESULTAT D'EXPLOITATION		90 206	150 748	48 034	78 083	200 509
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		1 058	1 521	9	(69)	(2 907)
Sommes capitalisables de la période		91 264	152 269	48 043	78 014	197 602
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(1 058)	(1 521)	(9)	69	2 907
* Variation des +/- values potentielles sur titres		(14 225)	(23 718)	(8 447)	187 205	207 017
* +/- values réalisées sur cession des titres		(4 954)	(1 354)	3	(224 593)	(224 593)
* Frais de négociation des titres		-	-	-	(795)	(3 060)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		71 027	125 676	39 590	39 900	179 873

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2020
(Unité en TND)

	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	71 027	125 676	39 590	39 900	179 873
a- Résultat d'exploitation	90 206	150 748	48 034	78 083	200 509
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(14 225)	(23 718)	(8 447)	187 205	207 017
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	(4 954)	(1 354)	3	(224 593)	(224 593)
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	(795)	(3 060)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	158 203	268 639	576	576	200 606
* Capital	494 100	844 100	1 900	1 900	647 400
* Régularisation des sommes non capitalisables	(339 039)	(579 066)	(1 333)	(1 333)	(453 079)
* Régularisation des sommes capitalisables	3 142	3 605	9	9	6 285
b- Rachats	68 020	68 020	-	15 330	225 159
* Capital	211 000	211 000	-	50 800	719 200
* Régularisation des sommes non capitalisables	(145 064)	(145 064)	-	(35 548)	(503 233)
* Régularisation des sommes capitalisables	2 084	2 084	-	78	9 192
VARIATION DE L'ACTIF NET	161 210	326 295	40 166	25 146	155 320
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	4 643 589	4 478 504	4 308 163	4 323 184	4 323 184
b- En fin de période	4 804 799	4 804 799	4 348 330	4 348 330	4 478 504
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	146 038	142 538	142 748	143 256	143 256
b- En fin de période	148 869	148 869	142 767	142 767	142 538
VALEUR LIQUIDATIVE	32,275	32,275	30,458	30,458	31,420
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,05%	5,47%	3,68%	1,87%	4,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Octobre 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la Banque de l'Habitat sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du Ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.06.2020	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :		3 102 523	3 165 254	62,15%	65,88%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	4000	400 000	400 867	7,87%	8,34%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	166 520	174 990	3,44%	3,64%	
ATB SUB 2017	2 500	250 000	255 717	5,02%	5,32%	
ATL SUB 2017	3 000	300 000	313 417	6,15%	6,52%	BB
BH 2009	5 000	192 003	196 074	3,85%	4,08%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	1 500	90 000	91 365	1,79%	1,90%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2,1%	550	44 000	44 929	0,88%	0,94%	
BNA SUB 2017-1	1 000	80 000	80 477	1,58%	1,67%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	240 000	246 258	4,84%	5,13%	
CIL 2017-1	2 000	80 000	80 053	1,57%	1,67%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	2 000	200 000	201 197	3,95%	4,19%	BBB-
HL 2017-3	3 000	300 000	308 493	6,06%	6,42%	BB
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	4 000	400 000	406 996	7,99%	8,47%	
TL 2017-1	3 000	240 000	240 985	4,73%	5,02%	BBB+
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	120 000	123 436	2,42%	2,57%	
Titres OPCVM :		241 730	236 220	4,64%	4,92%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	2 322	241 730	236 220	4,64%	4,92%	
Total Général		3 344 253	3 401 474	66,78%	70,79%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **516 873** dinars au 30-06-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2020	% Actif	Emetteur
CD 31/05/20-30/07/20 BHL (10,5%,60J)	493 120	496 675	9,75%	BHL
Certificat de dépôt	493 120	496 675	9,75%	
CAT 04/05/20-04/05/21 CUN (7,8%,365J)	20 000	20 198	0,40%	BH BANK
Compte à terme	20 000	20 198	0,40%	
Total	513 120	516 873	10,15%	

3-3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **9 421** dinars au 30-06-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire à payer	5 325	4 855	5 251
Rémunération du distributeur à payer	2 321	1 979	1 167
Rémunération du dépositaire à payer	1 775	4 204	1 750
Total	9 421	11 038	8 168

3-4 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2020 à **278 969** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Solde des souscriptions/Rachats	40 005	-	-
Jetons de présence	3 247	2 938	5 355
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	397	369	419
Etat retenues à la source	1 445	953	26
Honoraires CAC à payer	8 844	9 012	13 980
Rémunération du Directeur Général	188	176	176
TCL à payer	64	142	62
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	278 969	238 369	244 797

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2020 au 30-06-2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019	
Montant	4 280 902
Nombre de titres	142 538
Nombre d'actionnaires	157
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	844 100
Nombre de titres émis	8 441
Nombre d'actionnaire entrant	1

Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(211 000)
Nombre de titres rachetés	(2 110)
Nombre d'actionnaire sortant	(2)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23 718)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(1 354)
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	197 602
Régularisation du résultat incorporé à la VL	11 353
Régularisation des sommes non capitalisable	(445 355)
Capital au 30-06-2020	
Montant	4 652 530
Nombre de titres	148 869
Nombre d'actionnaires	156

(*) : Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2020

3-6 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 30-06-2020 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	200 509	(2 907)	11 353	208 955
Exercice en cours	150 748	-	1 521	152 269

(*) : Les sommes capitalisables des exercices antérieurs ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2020 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 la somme de 77 001 dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 au 30/06/2019	
Dividendes	23 985	23 985	11 586	11 586	11 586
Revenus des obligations & valeurs assimilées	53 016	91 318	40 653	80 052	191 107
Total	77 001	115 303	52 239	91 638	202 693

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 la somme de 27 114 dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	Exercice 2019
Revenus de certificats de dépôt (Potentiels)	3 554	3 554	-	-	-
Revenus des placements à terme (Echus)	16 869	45 053	2 178	2 178	31 523
Intérêts sur comptes de dépôt (*)	6 691	14 432	6 436	9 375	18 360
Total	27 114	63 039	8 614	11 553	49 883

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 à 8 283 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	Exercice 2019
Rémunération du gestionnaire	5 325	10 445	4 855	9 652	19 873
Rémunération du dépositaire (a)	1 775	3 482	1 619	3 014	6 421
Rémunération du distributeur (b)	1 183	2 321	1 079	1 979	4 250
Total	8 283	16 248	7 553	14 645	30 544

(a) : Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du dépositaire, la BH Bank, en la portant de 1000 dinars HT à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an.

(b) : Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Avril 2020 à 5 626 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 au 30/06/2019	
Redevances CMF	1 183	2 321	1 079	2 145	4 416
Honoraires commissaires aux comptes	2 457	4 914	2 456	4 886	9 855
Jetons de présence	1 195	2 391	1 196	2 378	4 796
Rémunération du Directeur Général (*)	536	1 071	535	1 053	2 112
TCL	255	448	-	-	343
Autres charges	-	1	-	1	1
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	-	-
Total	5 626	11 346	5 266	10 463	21 523

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $8\,283 / 4\,761\,541 = 0,17\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $5\,626 / 4\,761\,541 = 0,12\%$

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ De conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

- Le conseil d'administration de SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.